



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 104-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.198

Déposée le : 07.06.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : von Bergen (Uetendorf, PEV) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Quelle stratégie pour les soins aux personnes âgées et les soins de longue durée ?

Le rapport de l'Obsan publié en mars 2022 intitulé « Besoins en soins de longue durée en Suisse : projections à l'horizon 2040 » pronostique un important défi dans ce domaine. Il présente et analyse plusieurs scénarios et les différentes tendances politiques des cantons. Le canton de Berne appartient notamment au groupe des cantons qui sont « de plus en plus orientés vers l'ambulatoire ». Selon le rapport, les besoins en soins aux personnes âgées et en soins de longue durée augmenteront de moitié (+ 56 %) d'ici 2040 en raison du vieillissement de la population. Ces conclusions et constats montrent une fois de plus la nécessité d'une planification stratégique anticipative, tant en matière d'organisation que de ressources humaines et financières. L'orientation communiquée jusqu'à présent par le Conseil-exécutif est la suivante : ne pas augmenter le nombre de lits dans les EMS, mais encourager les offres intermédiaires.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles répercussions le rapport ou le modèle de projection entraîne-t-il sur la stratégie du 3^e âge et la planification des soins adoptées jusqu'à présent dans le canton de Berne ?
2. Comment le Conseil-exécutif entend-il relever ces défis ?
3. Que fait le Conseil-exécutif pour renforcer les offres intermédiaires ?
4. Selon le rapport, les courts séjours vont augmenter. Un modèle de financement en faveur des établissements médicaux-sociaux est-il prévu pour contrebalancer les coûts supplémentaires ?

Destinataire
– Grand Conseil